

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 23 mars 2015 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillers messieurs André Dansereau, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Sont absents : Madame Michèle Tremblay et messieurs Luc Fortin et Roger Benjamin.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

067-2015 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire constate le quorum; l'assemblée est ouverte à 20 heures par un mot de bienvenue.

068-2015 SOUMISSION PROLONGEMENT DE LA ROUTE VERTE –PROGRAMME VÉLOCE

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEAO;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur André Dansereau, et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Danis Construction Inc.	284 400,00\$
Construction Bau-Val Inc.	286 692,23\$
Pavage et construction Summun	308 911,50\$
Construction DJL Inc.	331 328,25\$
A & J.L. Bourgeois Ltée	342 459,71\$
Excavation Civilpro Inc.	343 699,37\$
Environnement routier NRJ Inc.	386 038,91\$
Saho Construction Inc.	479 804,60\$

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur;

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **Danis Construction Inc.** au montant de **284 400,00\$** taxes incluses.

Adopté.

069-2015 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

070-2015 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 05 la séance d'ajournement est levée sur la proposition de monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.